

## Compte-rendu de l'atelier du 7 mai 2010 à Rennes

### Thème : Quel contenu pour la formation des interfaces de communication et quels organismes formateurs?"

**présents** : 17 personnes! dont 3 sourds, 7 interfaces, les autres sont AVS, apprenants Isf ou collègues professions connexes.

**1-Présentation de chacun** : activité, parcours professionnel, motivations à participer à l'atelier.

**2-Echange sur le terme d' « interface de communication »** : réticence de 2 personnes sourdes qui préfèrent l'appellation « médiateur ».

Après discussion, un problème est soulevé: le mot "médiateur" et le signe "médiateur" ne recouvrent pas le même sens!!!

En français = gestion de conflit

En Isf = accompagnement, adaptation de la communication, passerelle entre les entités sourdes et entendantes...

Le signe « médiateur » correspondrait donc à la définition de l'IC par l'AFIC.

A suivre, donc...

**3-Présentation de l'association** à partir de la lecture traduite du texte du site internet. Un long échange s'en suit, dont les idées principales sont :

- **concernant le niveau du diplôme** : est-ce nécessaire qu'il soit si élevé (bac + 3 à l'entrée, bac + 5 diplôme en main)?

Réponse de l'AFIC : nécessaire car besoin d'une capacité de recul et d'analyse sur les situations rencontrées, de connaissances pointues et générales pour l'accompagnement spécifique et dans un très large champ. 2 ans pour acquérir un niveau de langues (français et LSF), de technicité de traduction, de méthodologie d'accompagnement, et de connaissances sur la surdité. Même exigence pour les interprètes !

- **sur le positionnement des intervenants**, les sourds rappellent : pas d'assistantat (risque de créer de la dépendance) mais accompagnement pour aller vers une autonomie progressive.

- **sur le besoin de formation**, ils ajoutent : si l'IC n'est pas formé, il est en difficulté mais le sourd aussi ! le niveau de langue doit être élevé pour pouvoir s'adapter vers le haut comme vers le bas.

- **l'IC doit avoir un droit de retrait** : s'il ne se sent pas compétent sur l'intervention qu'on lui soumet, il doit pouvoir refuser d'y aller (sans quoi l'IC, l'entendant et le sourd sont en difficulté)

- **concernant la formation, 3 idées:**

> obtention du diplôme IC par *différents modules à acquérir progressivement* pendant le parcours professionnel (financement plus simple, plus de chance de se faire rapidement)

> *suivi régulier pendant et après la formation* (maintien et évolution des savoirs) *par un professionnel sourd*, pour s'assurer de la qualité de la prestation Isf.

> *base de connaissance large* (champs social, pédagogique, professionnel ; technique LPC,

LSF, prise de note, mime, etc) *puis spécialisation* dans les modes de communication et/ou les champs d'intervention.

- **pourquoi des « médiateurs entendants »** et pas seulement sourds ? : le médiateur sourd est adapté quand c'est l'utilisateur sourd qui est en difficulté face à la culture entendante. Si c'est l'entendant qui a besoin d'être sensibilisé à la culture sourde, un « médiateur » entendant est plus convaincant (car fait partie de sa communauté).

- **nécessité d'un accord entre l'IC et le sourd**, avant l'intervention, sur la nature de l'accompagnement. Cela nécessite un cadre institutionnel clair.

#### 4- **En conclusion de l'atelier, plusieurs remarques :**

- **bel échange entre IC et sourds mais difficulté à suivre** pour les autres (interprète bénévole? roulement de traduction par les IC?)

- **scinder en 2 ateliers différents:**

> un atelier "info/découverte" pour les pers qui ne connaissent pas encore les enjeux (apprenants) ni l'AFIC (sourds ou collègues venant pour la 1ère fois).

> un atelier approfondi sur la construction de la formation en elle-même (avec personnes expérimentées et/ou investies)

- **les sourds sont heureux de la place qui leur est laissée pour participer aux ateliers**, car importance d'avoir un regard d'utilisateur sur le projet et aussi pour relayer l'info auprès de la communauté.

Ils sont convaincus par nos objectifs et 1 est partant pour participer activement à la construction de la formation.